

## ***La politique documentaire : amorcer la réflexion en conseil pédagogique***

*Ce courrier est destiné à être présenté en conseil pédagogique, sous réserve que le chef d'établissement inscrive la politique documentaire à l'ordre du jour, et introduise lui-même le sujet.*

[Dans les points ci-dessous, chacun **sélectionnera ou complètera** selon les priorités spécifiques à son établissement et **adaptera la formulation** en fonction de son équipe.]

Les évolutions culturelles et technologiques ont entraîné un bouleversement du rapport à l'information, qui implique de profondes transformations de nos pratiques pédagogiques. Pour former les élèves à la maîtrise de l'information et développer leur esprit critique, une action concertée de tous les acteurs de l'école, au sein d'un projet global, est seule garante d'une cohérence, gage d'efficacité.

C'est dans ce but que la communauté éducative est appelée à concevoir, rédiger, et mettre en œuvre, une politique documentaire dans le cadre du projet d'établissement.

Pour y parvenir, la réflexion pourra porter sur les axes suivants :

### **Comment améliorer l'acquisition et la gestion, des documents et du matériel ?**

- Mieux gérer les acquisitions : lister les besoins par discipline en définissant les circuits, de la commande à la diffusion
- Réfléchir à la gestion des outils informatiques et audiovisuels, des locaux

### **Comment faciliter la circulation des informations au sein de l'établissement et à l'extérieur ?**

- Rôle du secrétariat, des professeurs-coordonnateurs, du CDI, des professeurs principaux
- Choix des moyens (numérique / papier – journal de rentrée, journal d'information hebdomadaire / bi-hebdomadaire, e-mail professionnel, site, blog...)

### **Comment aider l'élève à élaborer son projet personnel ?**

- Diffusion de l'information
- Communication professeur – COP - professeur documentaliste

### **Comment améliorer les compétences des élèves en matière de maîtrise de l'information ?**

- Echange d'outils / de pratiques pédagogiques
- Réfléchir à des consignes communes pour tout travail de recherche d'informations (par exemple, reformuler, citer ses sources, valider l'information...)
- Peut-on envisager un travail commun, sur la prise de notes, l'expression orale, l'éducation à l'image ?

### **Comment promouvoir la lecture et l'ouverture culturelle ?**

- Présentation des actions lecture ou culture existantes et appel à propositions